



PROCÈS-VERBAL APPROUVÉ DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE LA
COMMISSION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

DATE : Le jeudi 16 janvier 2014 – 16 heures
Usine d'épuration des eaux usées

PRÉSENCES : Winston Pearce, président
Chanel Michaud, trésorier
Daniel Bourgeois, commissaire
Brian Hicks, commissaire
Julie Thériault, commissaire
Clarence Sweetland, secrétaire
Bernard LeBlanc, directeur général, CÉEUGM

Le président souhaite la bienvenue aux personnes réunies.

1. Mot du président et approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est examiné; aucun changement ni ajout n'est apporté.

C. Michaud **propose** l'approbation de l'ordre du jour sans modification et J. Thériault **appuie** la proposition. **Adoptée**

2. Procès-verbal de la réunion précédente

2.1 Procès-verbal en français de la réunion ordinaire du 19 décembre 2013

C. Michaud **propose** l'approbation du procès-verbal en français sans modification et J. Thériault **appuie** la proposition. **Adoptée**

2.2 Procès-verbal de la réunion ordinaire du 19 décembre 2013

C. Michaud **propose** l'approbation du procès-verbal sans modification et J. Thériault **appuie** la proposition. **Adoptée**

3. Points découlant du procès-verbal (annexe 1)

Tous les points sont abordés séparément dans l'ordre du jour.

4. Programme de construction d'immobilisations – Études techniques

4.1 Projets d'immobilisations

4.1.1 Programme de construction d'immobilisations 2014 –Rapport d'étape

B. LeBlanc repasse le rapport d'étape et signale que peu de changements se sont produits depuis le rapport du mois dernier. Il fait savoir qu'une facture proportionnelle a été reçue pour les travaux de la 3^e plateforme de compostage en décembre. Les travaux ont été interrompus pour l'hiver mais les matériaux sont prêts et déjà sur les lieux, et la construction sera achevée au printemps.

La plus importante mise à jour concerne l'usine de traitement biologique, dont la conception technique a fait l'objet d'une DP qui était censée venir à échéance le 8 janvier. Il n'y a pas eu d'autre avancement des travaux de R.V. Anderson, mais la firme doit encore remettre des factures et de la documentation ayant trait à la deuxième traversée de la rivière. Le poste de pompage de Fox Creek avait pris du retard à cause d'Énergie NB et maintenant en raison des inondations de la dernière tempête, il y aura deux semaines de retard de plus.

Une discussion a lieu et les questions posées sont expliquées.

4.1.2 Projets de R.V. Anderson – Rapport d'étape

B. LeBlanc signale qu'il n'y a pas beaucoup de projets impliquant R.V. Anderson dont il peut rendre compte. Au fond, leur projet actuel pour nous consiste à superviser la construction de la plateforme de compostage, qui est en suspens jusqu'au printemps.

B. LeBlanc signale que le mois dernier, R.V. Anderson a déposé plusieurs factures sur lesquelles la CÉEUGM a demandé d'autres renseignements.

4.1.3 Centre des opérations de compostage

B. LeBlanc signale que nous sommes rendus à l'étape de la mise en service, ce qui signifie essentiellement le démarrage des systèmes mécaniques et électriques. Ce qui pose un problème c'est la pompe de chaleur que nous avons installée, qui est très complexe. Mais le travail avance bien et nous devrions connaître les lacunes qui subsistent plus tard cette semaine.

C. Sweetland demande à connaître le coût total du garage et des installations, ainsi que les économies qui seront réalisées. B. LeBlanc indique qu'il préparera un rapport de comparaison en vue de la prochaine réunion.

4.1.4 Matériel et contrats – Recommandations et attributions

Rien à signaler ce mois-ci.

4.2 Études et rapports techniques

4.2.1 Demande de propositions (DP) visant le traitement biologique

B. LeBlanc présente les quatre cartables que la CÉEUGM a reçus en réponse à sa DP. Il signale qu'environ 23 experts-conseils ont examiné la demande de propositions en ligne et que quatre entreprises ont soumis une proposition.

Il signale que C. Allain est en train de planifier ce que nous ferons ensuite, c'est-à-dire les questions que nous poserons et les explications à demander. M. Asplet se penche sur l'aspect financier en vue d'explicitier les éléments de la proposition ou évaluer la valeur financière de ce que chaque soumissionnaire nous propose.

Les entretiens de présentation des propositions sont prévus au cours de la semaine du 20 janvier 2014.

5. Finances et administration

5.1 Rapports financiers mensuels – Décembre 2013

B. LeBlanc indique que les chiffres pour la fin de l'année sont meilleurs que dans le budget et se rapprochent de nos prévisions.

Il distribue une feuille qui souligne les changements importants durant l'année écoulée. Après examen, certaines questions sont posées et des explications sont fournies. L'état récapitulatif des achats auprès de fournisseurs en 2013 est aussi distribué et fait l'objet d'une discussion. Cette forme de rapport est rendue possible grâce au nouveau système comptable que nous avons adopté.

C. Michaud demande des détails sur les sommes utilisées pour acquérir des éléments d'immobilisations corporelles figurant sur l'état des flux de trésorerie du mois de décembre 2013. B. LeBlanc donnera suite à cette question et fournira les explications à la réunion du mois prochain.

5.2 Mise à jour sur l'implantation de Sage 300

B. LeBlanc indique que le matériel informatique est sur les lieux et que le logiciel sera installé demain; la formation du personnel se déroulera la semaine prochaine.

B. LeBlanc signale que les états financiers pour janvier seront produits à partir du nouveau système.

5.3 Calendrier d'audit de 2013, DP visant l'audit de 2014 et Assemblée générale annuelle.

B. LeBlanc repasse le calendrier d'audit de la CÉEUGM pour 2013 – dates préliminaires.

L'assemblée examine le plan et le calendrier d'audit 2014 de la CÉEUGM en vue de la demande de propositions (DP) auprès des vérificateurs intéressés. Après discussion, C. Michaud suggère que la DP devrait viser une période minimum de 3 ans, avec option de renouvellement. Il indique aussi que la CÉEUGM devrait disposer des services d'une firme comptable distincte de la firme effectuant les audits. B. LeBlanc fait savoir que la version finale de la demande de propositions sera finalisée pour être présentée à la prochaine réunion.

Le président rappelle que les rapports des comités doivent être remis d'ici la mi-février pour inclusion dans le rapport annuel de 2013, en vue de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra le 21 mars à 11 heures, à l'hôtel de ville de Riverview

6. Divers

6.1 Rapport du directeur général – janvier 2014

B. LeBlanc présente son rapport du mois de janvier. Il souligne l'avancement du travail avec le comité technique visant l'examen des limites territoriales de la CÉEUGM. Il signale la préparation d'une nouvelle ébauche de la carte territoriale.

De plus, les pourparlers ont été entamés sur les bases du « partage des coûts » pour les travaux au ruisseau Babineau.

D. Bourgeois suggère que la tâche du comité technique serait d'effectuer une analyse en profondeur des options de Gabbey, avec un aperçu des avantages et inconvénients des diverses options, et de présenter ce document à la Commission pour examen. B. LeBlanc signale que le comité technique est aussi en train de préparer des lignes directrices sur les matières qui seront acceptées dans notre système.

Une discussion a lieu et d'autres explications sont fournies.

6.2 Rétroaction sur les exposés présentés :

6.2.1 aux conseils municipaux

6.2.2 aux députés provinciaux

6.2.3 aux députés fédéraux

6.2.4 au comité de liaison auprès des trois conseils municipaux.

Le président fait circuler l'ébauche d'une lettre adressée aux trois maires et aux conseils ainsi que l'ébauche d'une lettre à l'intention du ministre de l'Environnement, aux fins d'examen et d'ajouts éventuels de la part de la Commission.

D. Bourgeois suggère qu'il importe d'insister sur l'échéance du 31 mars pour la réception de leur réponse. C. Sweetland suggère que le président communique avec chacun des maires pour leur demander de vive voix de présenter cette requête à leur conseil.

La rencontre avec les députés provinciaux a eu lieu le 25 novembre mais la rencontre de suivi avec le ministre de l'Environnement n'a pas encore eu lieu.

Une rencontre a eu lieu avec les députés fédéraux Rob Moore et Robert Goguen. Il a été signalé à cette rencontre que rien ne peut être entamé avant que nous obtenions le soutien des municipalités.

B. LeBlanc signale qu'une note a été envoyée à tous les directeurs municipaux et directeurs financiers avant Noël concernant la présentation d'un exposé à une prochaine réunion du comité de liaison tricommunautaire, mais aucune réponse n'a encore été reçue.

6.3 Rapport Gabbey – Examen par la Commission

6.3.1 Section 6 Limites territoriales de la CÉEUGM

En attente des recommandations du comité technique.

6.3.2 Section 2 Cadre juridique de la CÉEUGM

Le président repasse le résumé sur tableur des recommandations visant le cadre juridique de la CÉEUGM. La discussion porte sur chacune des recommandations.

La Commission rejette les recommandations suivantes contenues dans le rapport Gabbey :

- 2.1 Nombre des commissaires
- 2.2 Commissaires substitués
- 2.3 Responsables élus agissant comme commissaires
- 2.4 Autonomie du président

Recommandation 2.5 Scrutin – besoin de plus d’explications.

La Commission accepte les recommandations suivantes contenues dans le rapport Gabbey :

- 2.6 Considérations sur les dispositions de la *Loi sur les municipalités*
- 2.7 Comité technique
- 2.8 Comités de la Commission
- 2.9 Mandat de la Commission
- 2.12 Entente de services
- 2.13 Transporteurs de boues de fosses septiques

Recommandation 2.10 Règlements administratifs de la CÉEUGM

Règlement administratif 01 : Règlement administratif sur la structure et le fonctionnement de la CÉEUGM (acceptée moyennant discussion à la prochaine réunion)

Règlement administratif 02 : Règlement administratif sur la création et l’utilisation du fonds de réserve (Acceptée)

Règlement administratif 03 : Règlement administratif sur les emprunts de fonds (Acceptée)

Règlement administratif 04 : Règlement administratif établissant les modalités de recouvrement des coûts et dépenses de la CÉEUGM (Acceptée)

Règlement administratif 05 : Règlement administratif de la CÉEUGM sur l'utilisation des égouts (N'est pas acceptée – nécessité d'autres discussions avec les municipalités)

Règlement administratif 06 : Règlement administratif établissant les limites territoriales de la CÉEUGM (Acceptée)

Recommandation 2.11 : Révision du règlement administratif 01 (acceptée moyennant discussion lors d'une réunion ultérieure)

Recommandation 2.12 Entente de services (Acceptée)

Recommandation 2.13 Transporteurs de boues de fosses septiques (Acceptée)

Recommandation 2.14 Indemnisation des membres de la Commission (Renvoyé à une réunion ultérieure pour discussion)

6.3.3 Section 7 Modalités de recouvrement des coûts de la CÉEUGM

Point reporté à la réunion de février pour discussion

7. Points d'information

- 7.1 Procès-verbal du comité technique (décembre 2013)
- 7.2 Sommes à payer – décembre 2013
- 7.3 Communiqué de presse de la CÉEUGM en janvier 2014

B. Hicks commente que l'ébauche du communiqué de presse est très bien rédigée et que les communiqués ultérieurs offriront une bonne occasion de parler des lettres aux maires. Une discussion s'ensuit. Il est convenu que la Commission se penchera de nouveau sur ce communiqué à une réunion ultérieure.

- 7.4 Mise à jour sur l’affichage des procès-verbaux de la Commission sur le site Web de la CÉEUGM
 - 7.5 Article du T&T sur le nouveau directeur des finances et de l’administration de la CÉEUGM
8. Réunion en privé

MOTION DE PASSAGE À LA RÉUNION EN PRIVÉ

J. Thériault **propose** la levée de la séance générale et le passage à la séance en privé et C. Michaud **appuie** la proposition. **Adoptée**

La séance en privé commence à 18 h 20 et se termine à 18 h 55.

J. Thériault **propose** la levée de la réunion.

Prochaine réunion le 20 février 2014, à 16 h 00.

La réunion est levée à 19 h 00.